



Division des services

Enquête annuelle des services d'architecture, 1998

Confidentiel une fois rempli

English on reverse

Autorisation

Cette enquête est autorisée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Dans toute correspondance concernant ce questionnaire, veuillez indiquer ces neuf chiffres.



Corrigez le nom et /ou l'adresse, s'il y a lieu

Raison sociale (*lettres moulées*)



Nom commercial sous lequel vous exercez vos activités (s'il diffère de l'étiquette ou de la raison sociale)

Adresse de l'entreprise (si elle diffère de l'étiquette)

Veuillez lire attentivement avant de remplir le questionnaire

Champ d'observation

Cette enquête est menée au niveau des établissements de chaque entreprise. À cette fin, un «établissement» est défini comme la plus petite unité pour laquelle on tient des livres distincts pour des données telles que les recettes, les dépenses et l'emploi. Les entreprises «à établissement unique» devraient fournir dans cette déclaration les données pour l'ensemble de leurs activités.

Les autres entreprises (généralement celles de plus grande taille et dont les activités sont plus diversifiées) ont des structures organisationnelles et des besoins en matière de tenue de livres plus complexes, et peuvent ainsi compter plus d'un établissement. Aux fins de cette enquête, de telles entreprises devraient ne déclarer que les données concernant les établissements dont l'activité économique principale consiste à fournir des services d'architecture (voir la section 2). Il est possible que ces établissements se livrent à des activités parallèles, en marge des services d'architecture. Les données de ces établissements (par ex., recettes, dépenses, emploi) qui portent sur ces activités devraient aussi figurer dans cette déclaration.

Ce rapport doit **exclure** les recettes de vos filiales séparément constituées en société ou de vos succursales situées à l'étranger, mais doit **inclure** la portion de vos recettes et dépenses de vos co-entreprises non constituées en société dans lesquelles vous êtes impliqués. Veuillez déclarer tous les montants en **dollars canadiens**.

Objectif de l'enquête

L'objectif de cette enquête est de recueillir et de publier des données nécessaires à une analyse statistique des services d'architecture. Ces renseignements peuvent être utilisés par les entreprises et les associations de commerce pour une analyse de marché et une évaluation du rendement, des caractéristiques d'exploitation et des tendances de leur industrie; par l'administration publique pour élaborer des politiques économiques nationales et régionales; par d'autres utilisateurs impliqués dans la recherche ou les prises de décisions et par Statistique Canada afin de maintenir une importante source de données pour la préparation du Système canadien des comptes nationaux. Les résultats de l'enquête seront diffusés dans la publication intitulée «Bureaux d'architectes, d'ingénieurs-conseils et de services scientifiques» (N° 63-234-XPB au catalogue de Statistique Canada).

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier toute statistique pouvant divulguer des renseignements au sujet d'une entreprise identifiable sans le consentement préalable, par écrit, de cette entreprise. **Les données déclarées sur ce questionnaire seront examinées avec une discrétion garantie, utilisées à des fins statistiques et publiées de façon globale seulement.** La clause de confidentialité de la Loi sur la statistique n'est pas touchée par la Loi sur l'Accès à l'information ou toute autre loi.

Questions?

Si vous avez des questions concernant cette enquête, ou que vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire, veuillez téléphoner à frais virés à: **Division des opérations et de l'intégration :Téléphone (1-800-916-9316) ; Télécopieur (1-613-951-4566); Télécopieur à frais virés (1-888-605-2493) .**

Veuillez indiquer les 9 chiffres du numéro de référence qui figure sur l'étiquette au-dessous de la flèche.

Questionnaires en double

Si vous recevez plus d'une copie de ce questionnaire pour le même établissement, veuillez remplir celle qui porte la bonne étiquette et la renvoyer, accompagnée de la(les) copie(s) en double, en écrivant «duplicata» sur celle(s)-ci.

Processus de renvoi

Veuillez renvoyer le questionnaire rempli **dans les 30 jours suivant sa réception** en utilisant l'enveloppe affranchie ci-jointe à la: **Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, 2ième étage, Immeuble Jean-Talon, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.**

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez nous informer de la date à laquelle vous prévoyez répondre au questionnaire.

À l'usage du Bureau

Code d'état

Commis

5-3300-17: 1998-12-16 SQC/SER-425-60133

Veillez baser ce rapport sur votre exercice financier de 1998, comme indiqué à la section 4 à la page 2.

5. Recettes

Veillez ne pas inclure la TPS et les autres taxes que vous avez perçues pour le compte d'un organisme public.

A. Recettes totales

	Dollars (sans les cents)
a) Honoraires (honoraires perçus en vertu des termes d'un contrat; exclure les frais remboursables et les honoraires de sous-traitants)	301
b) Honoraires remboursables de sous-traitants (exclure les architectes engagés sur une base contractuelle)	302
c) Autres frais remboursables (tous les frais remboursables reliés à un contrat; exclure les honoraires de sous-traitants)	303
d) Autres recettes d'exploitation (veuillez préciser)	304
e) Recettes totales d'exploitation	305
f) Recettes non liées à l'exploitation	306
g) Recettes totales (total des cases 305 et 306)	307

B. Recettes selon le genre de service

Veillez estimer les honoraires (case 301) provenant des services suivants:

	Dollars (sans les cents)
a) Tous les services, p. ex., conception, plans et surveillance des travaux	311
b) Programmation	312
c) Décoration ensemblière	313
d) Architecture paysagiste	314
e) Planification urbaine	315
f) Services environnementaux	316
g) Autre (veuillez spécifier)	317
h) Total (doit égaler la case 301)	318

C. Recettes selon le domaine de spécialisation

Veillez faire une répartition des honoraires provenant de tous les services (case 311) selon les genres de projets suivants:

Établissements institutionnels

	Pourcentage de la case 311
a) Établissements de soins de santé	321
b) Établissements d'enseignement	322
c) Pénitenciers	323
d) Autres (p. ex. édifices municipaux)	324

Établissements commerciaux

e) Hôtels, restaurants, centres de congrès	326
f) Immeubles de bureaux	327
g) Établissements de commerce de détail	328
h) Établissements à usage multiple	329
i) Autres	330

Installations récréatives

j) Installations sportives	331
k) Installations culturelles	332
l) Autres	333

Installations résidentielles

m) Maisons unifamiliales	334
n) Maisons multifamiliales	335
o) Autres	336

Autres spécialisations

	Pourcentage de la case 311
p) Établissements industriels	337
q) Autres (veuillez spécifier)	338
r) Total	100%

D. Recettes d'origine étrangère

	Dollars (sans les cents)
a) Pour les honoraires rapportés à la case 301 (section 5A), veuillez estimer le montant qui a été produit hors du Canada. (L'emplacement de l'entreprise qui reçoit le service doit être utilisé pour décrire les projets réalisés à l'étranger. Exclure les recettes de vos filiales étrangères)	500
b) Quel pourcentage des recettes d'origine étrangère (case 500) provient de projets qui ont été exécutés pour le gouvernement?	Pourcentage 501

E. Divers

a) Veuillez déclarer le total de la valeur contractuelle des travaux de construction inclus ci-haut	Dollars (sans les cents) 345
b) Veuillez estimer le pourcentage des honoraires (case 311) qui représente les projets de rénovation	Pourcentage 346

6. Dépenses

- Veuillez inclure la TPS à l'exception de la part remboursable par le gouvernement.
- Ne déclarez pas les dépenses en immobilisation.

A. Dépenses liées aux projets

	Dollars (sans les cents)
a) Salaires et rémunérations versés aux employés liés directement aux projets, et pour lesquels vous avez émis une formule supplémentaire "T4"; incluez les payes de vacances, gratifications et commissions	350
b) Téléphone, télex, facsimilé, impression, imprimés, frais de voyage, etc.	361
c) Honoraires de sous-traitants versés aux architectes (exclure les architectes engagés sur une base contractuelle)	362
d) Honoraires versés à d'autres sous-traitants	363
e) Autres frais remboursables	364
f) Frais non remboursables imputables aux projets	365
g) Total des dépenses liées aux projets (total des items (a) à (f))	396

B. Dépenses liées à la gestion

h) Salaires et rémunérations versés aux employés de gestion et aux employés occupant des tâches administratives, et pour lesquels vous avez émis une formule supplémentaire "T4"; incluez les payes de vacances, gratifications et commissions	380
i) Avantages sociaux des employés pour lesquels vous avez émis une formule supplémentaire "T4"; incluez les contributions de l'employeur aux régimes d'assurance-maladie, d'assurance-vie, et d'assurance-emploi, aux caisses de retraite et aux régimes d'indemnisation des accidents du travail	351
j) Frais d'occupation (location à court terme et à bail de terrains et de bâtiments; chauffage, énergie et eau; taxes d'affaires et impôt foncier; amortissement des immeubles)	352
k) Services juridiques, comptables, de vérification, de gestion et autres services	355
l) Assurance responsabilité professionnelle	356
m) Toutes les autres dépenses d'exploitation	398
n) Total des dépenses liées à la gestion (total des articles (h) à (m))	397

C. Total des dépenses d'exploitation

(total des articles (g) et (n))

399



7. Emploi

	Nombre
A. Pour chacune des catégories suivantes, déclarez le nombre en moyenne de personnes employées durant la période de déclaration:	150
a) Propriétaires ou associés actifs d'entreprises ou constituées en société	
b) Employés à plein temps Ceux qui ont travaillé régulièrement le nombre d'heures de la semaine normale de travail de l'entreprise	151
c) Employés à temps partiel Ceux qui ont travaillé pendant un nombre d'heures inférieur à la semaine normale de travail de l'entreprise	152
d) Travailleurs contractuels Ceux qui ont été engagés seulement pour la durée d'un projet ou d'un terme précis (excluant les sous-traitants)	153
e) Total	154

	Nombre
B. Veuillez ventiler ce total (case 154) selon les catégories suivantes:	155
a) Architectes – autorisés	156
b) Architectes – autres	157
c) Ingénieurs	158
d) Architectes paysagistes	159
e) Planificateurs urbains	160
f) Décorateurs ensembliers	161
g) Autres employés professionnels et techniques	162
h) Employés administratifs, employés aux écritures et autres employés de soutien	163
i) Autres (veuillez préciser)	

8. Répartition provinciale

a) Veuillez déclarer le nombre d'emplacements permanents exploités au Canada pendant la période de référence. (Sont compris les entrepôts, les sièges sociaux, les installations de recherche et les points de ventes.)

Nombre
024

b) Avez-vous des emplacements permanents dans **plus** d'une province?

300

1 Non – **Veuillez passer à la section 9**

2 Oui – **Veuillez remplir 8 c)**



c) Veuillez déclarer, par province, le nombre d'emplacements permanents en activité de même que les recettes totales.

Province	Nombre d'emplacements	Recettes totales \$ (sans les cents)
T.-N.	601	614
Î.-P.-É.	602	615
N.-É.	603	616
N.-B.	604	617
Qc	605	618
Ont.	606	619
Man.	607	620
Sask.	608	621
Alb.	609	622
C.-B.	610	623
Nunavut	666	667
T.N.-O. (sans Nunavut)	611	624
Territoire du Yukon	612	625
Total	613	626

Doit égalier le
poste 8 (a)

Doit égalier
la case 307,
section 5A

9. Les tendances du commerce: ventes intra-provinciales, inter-provinciales et exportations internationales

(1) Si votre entreprise fonctionne à partir d'un emplacement ou de plusieurs dans la même province ou le même territoire, veuillez compléter la colonne verticale (du tableau ci-dessous) qui représente la province/territoire de votre(vos) emplacement(s) commercial(aux); déclarez le pourcentage de vos recettes totales (tel que rapporté à **section 5A, case 307**) provenant de clients situés dans les régions géographiques apparaissant dans les rangées horizontales du tableau. Veuillez aussi inclure la part des recettes provenant de ventes aux clients situés dans la même province ou le même territoire que votre entreprise de façon à ce que le total de la colonne verticale soit 100%.

(2) Si votre entreprise fonctionne à partir d'emplacements situés dans plus d'une province ou d'un territoire, veuillez compléter **une colonne verticale pour chaque province ou territoire dont les recettes ont été rapportées à la section 8**. Veuillez répartir vos recettes totales de chaque province/territoire où vous avez des emplacements, selon la résidence géographique des clients de ces emplacements.

Si vous ne tenez pas un registre de ces renseignements, une estimation est acceptable.

Résidence des clients ▼	Emplacement(s) de votre entreprise												
	T.- N %	Î.-P.-É. %	N.-É. %	N.-B. %	Qc %	Ont. %	Man. %	Sask. %	Alb. %	C.-B. %	Nt %	T.N.O. (sans Nt) %	Yukon %
Terre-Neuve													
Île-du-Prince-Édouard													
Nouvelle-Écosse													
Nouveau-Brunswick													
Québec													
Ontario													
Manitoba													
Saskatchewan													
Alberta													
Colombie-Britannique													
Nunavut													
Territoires du Nord-Ouest (sans Nunavut)													
Territoire du Yukon													
À l'étranger													
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

La somme de chaque colonne complétée doit être 100 %.

10. Attestation : J'atteste que les renseignements fournis ici sont, autant que je sache, complets et exacts.

Signataire autorisé		Fonction officielle	
Nom de la personne à rejoindre (en lettres moulées) pour des renseignements supplémentaires		Fonction officielle	
<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme		
<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="checkbox"/> Mde		

Date	Jour	Mois	Année	Code régional	Numéro de téléphone	Poste	Télécopieur (Fax)

Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir le présent formulaire? heures

